



VITTEL — Circuits de randonnées VTT



Circuit de randonnée à VTT

Le Parc de Vittel

Balisateur

4.850 km - dénivelé : 26 m

Carte IGN série bleue au 1/25000° : 3318 Est VITTEL - 3318 Ouest LAMARCHE

Sentier avec une partie boisée et un magnifique point de vue sur les hôtels du Club Med, l'hippodrome et le practice de golf.

Parcours

La randonnée débute dans le parc de Vittel. Le panneau de départ est situé sur la gauche, au début de l'allée longeant la Galerie Thermale.

1 - Se diriger vers la grande allée du parc, passage obligé derrière le témoin du 1^{er} établissement thermal. Tourner à gauche, direction « Ermitage » (hôtel du club Med), longer l'hippodrome puis vous arriverez à la Tuilerie.

2 - À la Tuilerie, continuer tout droit jusqu'à la 4^e intersection. Vous longez le golf du Peulin. (Passage obligé devant le bâtiment des espaces verts).

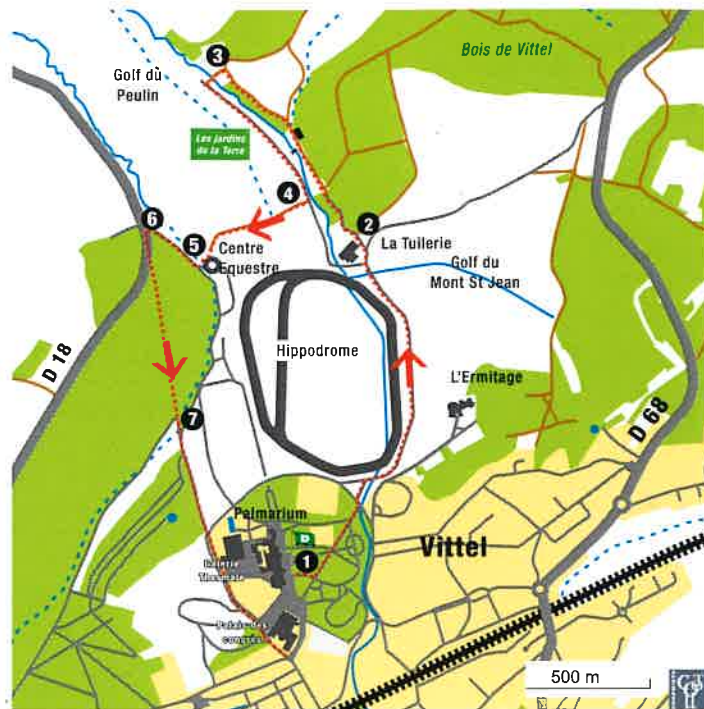
3 - Prendre à gauche sur la passerelle puis encore à gauche de façon à longer les Jardins de la Terre.

4 - À la deuxième intersection, prendre à droite ; direction le Centre Equestre.

5 - À hauteur du Centre Equestre, tourner à droite et continuer jusqu'à la route D18.

6 - Sur votre gauche un petit chemin. Prenez celui-ci pour rentrer en forêt. Continuer toujours tout droit.

7 - À la sortie de celui-ci, poursuivre tout droit jusqu'à la barrière du garde. (Passage obligé derrière le Palmarium 1^{re} usine d'embouteillage en 1904, aujourd'hui Piscine du Club Med). Vous êtes de retour dans le Parc de Vittel.



Circuit de randonnée à VTT

Le bois de Vittel



Ville de Vittel

Balisage

7.150 km - dénivelé : 71 m

Carte IGN série bleue au 1/25000° : 3318 Est VITTEL - 3318 Ouest LAMARCHE

Sentier avec une partie boisée et un magnifique point de vue sur les hôtels du Club Med, l'hippodrome et le practice de golf.

Parcours

La randonnée débute dans le parc de Vittel. Le panneau de départ est situé sur la gauche, au début de l'allée longeant la Galerie Thermale.

1 - Se diriger vers la grande allée du parc, passage obligé derrière le témoin du 1^{er} établissement thermal. Tourner à gauche, direction « Ermitage » (hôtel du club Med), longer l'hippodrome puis vous arriverez à la Tuilerie.

2 - Prendre à droite (petite côte) et tout droit jusqu'à la D 68.

3 - Longer cette route quelques instants, (rester sur le côté gauche de la route) et prendre à gauche.

4 - Tout droit jusqu'à la croisée des chemins.

5 - Encore tout droit jusqu'à la 3^e intersection. Suivre le balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le numéro 2 en vert.

6 - Prendre à gauche de façon à redescendre tout le golf.

7 - Tournez à gauche et tout droit direction « Ermitage » (hôtel du club Med). Poursuivre votre chemin de façon à rentrer dans la grande allée du Parc. Vous êtes arrivé.



Circuit de randonnée à VTT

They-sous-Monfort : nature et village



Ville de Vittel

Balilage 11.250 km - dénivelé : 152 m - Carte IGN série bleue : 3318 Est VITTEL au 1/25000°

Sentier mi ombre mi soleil, aux chapitres attraites culturels et naturels à découvrir : Église, fontaines, chapelle, golfs 18 trous, ball-trap, hippodrome, Thermes de Vittel.

Parcours

La randonnée débute dans le parc de Vittel. Le panneau de départ est situé sur la gauche, au début de l'allée longeant la Galerie Thermale.

1 - Se diriger vers la grande allée du parc, passage obligé derrière le témoin du 1^{er} établissement thermal. Tourner à gauche, direction « Ermitage » (hôtel du club Med), longer l'hippodrome puis vous arriverez à la Tuilerie.

2 - Prendre à droite (petite côte) et tout droit jusqu'à la D 68.

3 - Longer cette route quelques instants pour prendre ensuite la route à droite jusqu'au Ball-trap. Continuer tout droit jusqu'à l'intersection.

4 - Prendre à gauche de façon à descendre jusqu'au petit village de They sous Montfort.

5 - À l'intersection, prendre à gauche de façon à passer devant le restaurant chez Claudine. Attention, à cet endroit précis il faut rester sur le côté droit de

la route de façon à laisser le panneau directionnel de Vittel sur votre gauche. Poursuivre votre chemin afin de passer devant la petite Chapelle Notre Dame et sortir du village.

6 - Attention soyez vigilant. A cet endroit précis, il faudra prendre à gauche. Vous longez la maison quelques instants puis plus loin vous rentrez en forêt.

7 - Poursuivre votre chemin en suivant le balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le numéro 3 en bleu).

8 - À la deuxième intersection, prendre à droite. Continuer tout droit jusqu'à la 3^e intersection. Suivre le balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec en bas le numéro 3 en bleu). (Vous êtes en haut du golf de 18 trous, le Peulin)

9 - Prendre à gauche de façon à redescendre tout le golf.



10 - Tournez à gauche et tout droit direction « Ermitage » (hôtel du Club Med). Poursuivre votre chemin de façon à rentrer dans la grande allée du Parc. Vous êtes arrivé.

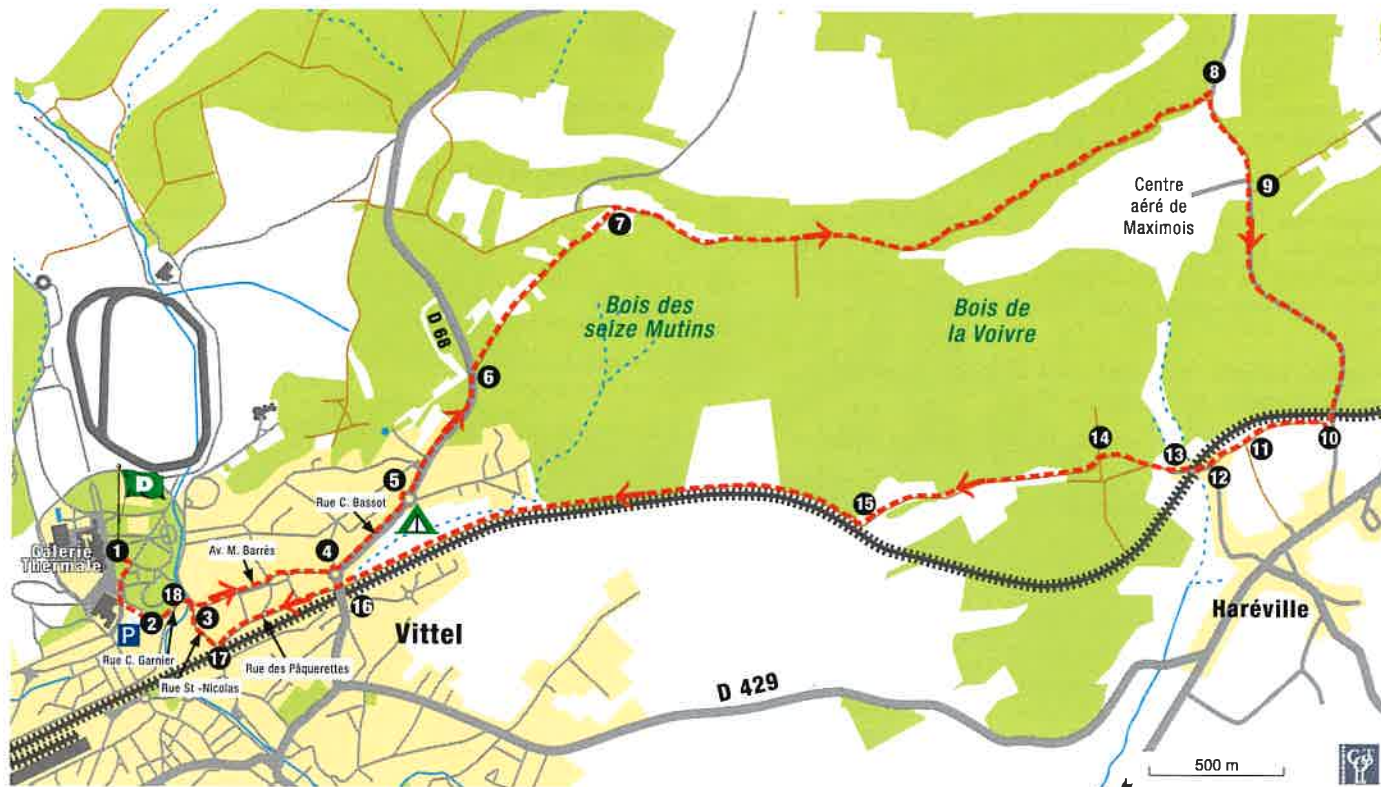
Circuit de randonnée à VTT Maximois



Ville de Vittel

Balilage

11.925 km - dénivelé : 164 m - Carte IGN série bleue : 3318 Est VITTEL au 1/25000°



Balisage

Sentier avec une grande partie boisée

Parcours

La randonnée débute dans le parc de Vittel. Le panneau de départ est situé sur la gauche, au début de l'allée longeant la Galerie Thermale.

1 - Se diriger vers la grande allée du parc, passage obligé derrière le témoin du 1^{er} établissement thermal. Tourner à droite. Traverser le parking du Club Med. (Suivre le balisage : plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le N°4 en bleu.

2 - À la sortie, prendre à gauche puis à droite. Direction la bibliothèque, le Splendide et l'hôpital de Vittel.

3 - Grimper la petite côte de l'avenue Maurice Barrès jusqu'au rond point.

4 - Prendre la 2^e à droite, rue Claude Bassot.

5 - Au prochain rond point, prendre la 2^e à droite, direction They sous Montfort. (D68 pour sortir de Vittel)

6 - À la croisée des routes, tourner à droite pour se rendre au sommet de la côte.

7 - Prendre à droite jusqu'à la sortie de la forêt. Attention à ne pas prendre ni de chemins à droite, ni à gauche. (Suivre le balisage : plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le N°4 en bleu.

8 - À l'intersection où se trouve le poteau en bois, prendre à droite jusqu'au Centre Aéré de Maximois.

9 - Poursuivre sur la route jusqu'au pont de la voie ferrée.

10 - Prendre à droite (Chemin du Haut) et tout droit jusqu'à la route.

11 - Poursuivre sur la route tout droit.

12 - Au poteau en bois, poursuivre tout droit jusqu'à la voie ferrée.

13 - Traverser la voie et à gauche. À l'intersection, prendre à gauche et toujours tout droit.

14 - À l'intersection, prendre à gauche et tout droit.

15 - Arrivée près de la voie ferrée, tourner à droite puis à gauche. Vous longez la voie ferrée jusqu'à l'arrivée à Vittel.

16 - Prendre la rue des Pâquerettes. A l'intersection, poursuivre tout droit jusqu'au stop.

17 - Au stop à droite, Rue Saint-Nicolas.

18 - À l'intersection à gauche, Rue Charles Garnier. Traverser le parking du Club Med. Vous êtes de retour dans le Parc de Vittel.

5

Circuit de randonnée à VTT La Neuveville-sous-Monfort



Ville de Vittel

Balisage

22.500 km - dénivelé : 375 m - Carte IGN série bleue : 3318 Est VITTEL - 3318 Ouest Lamarche au 1/25000°



Balisage

Sentier avec une partie boisée et magnifique points de vue sur les vignes de La Neuveville-sous-Montfort et They-sous-Montfort.

Parcours

La randonnée débute dans le parc de Vittel. Le panneau de départ est situé sur la gauche, au début de l'allée longeant la Galerie Thermale.

① - Se diriger vers la grande allée du parc, passage obligé derrière le témoin du 1^{er} établissement thermal. Tourner à gauche, direction «Ermitage» (hôtel du Club Med), longer l'hippodrome puis vous arriverez à la Tuilerie.

② - Prendre à droite (petite côte) et tout droit jusqu'à la D 68.

③ - Traverser cette route, pour monter les escaliers et prendre à droite jusqu'au Ball-trap. Continuer tout droit jusqu'à la 2^e intersection.

④ - Poursuivre encore tout droit jusqu'à la sortie de la forêt. Attention à ne pas prendre ni de chemins à droite, ni à gauche. (Suivre le balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le N° 5 en rouge).

⑤ - À l'intersection où se trouve le poteau en bois, prendre à droite jusqu'au Centre Aéré de Maximois.

⑥ - Prendre le chemin de gauche puis tout droit jusqu'à l'aperçu du village La Neuveville sous Montfort.

⑦ - Peu après les étangs, prendre à gauche au poteau en bois puis au bout du chemin, encore à gauche et tout droit.

⑧ - À l'intersection, continuer tout droit direction les vignes du Montfort. Faire le tour en suivant le balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le N° 5 en rouge.

⑨ - En bas des vignes, au stop, reprendre à droite et tout droit pour sortir du village. Suivre le grand chemin, toujours tout droit jusqu'à regagner la route.

⑩ - Tourner à droite et suivre le chemin jusqu'à la D68.

⑪ - Traverser et prendre le chemin en face.

⑫ - À l'intersection, continuer tout droit.

⑬ - À la croisée des chemins, à gauche puis à la prochaine intersection encore à gauche jusqu'au village de They sous Montfort.

⑭ - À la chapelle, prendre à droite jusqu'à la sortie du village.

⑮ - Attention soyez vigilant. À cet endroit précis, il faudra prendre à gauche le chemin. Vous longez la maison quelques instants puis plus loin vous pénétrerez dans la forêt.

⑯ - Poursuivre votre chemin en suivant le balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le N° 5 en rouge.

⑰ - À la deuxième intersection, prendre à droite. Continuer tout droit jusqu'à la quatrième intersection. Suivre le balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le N° 5 en rouge. (Vous êtes en haut du golf de 18 trous, le Peulin).

⑱ - Prendre à gauche de façon à redescendre tout le golf.

⑲ - Traversez la passerelle.

⑳ - Tournez à gauche de façon à longer les Jardins de la Terre.

㉑ - À la 2^e intersection, prendre à droite ; direction le Centre Équestre.

㉒ - À hauteur du Centre Équestre, tourner à droite et continuer jusqu'à la route D18.

㉓ - Sur votre gauche un petit chemin. Le prendre pour rentrer en forêt.

㉔ - À la sortie de celui ci poursuivre tout droit jusqu'à la barrière du garde. Vous êtes de retour dans le Parc de Vittel.

6

Circuit de randonnée à VTT

Entre parc thermal et nature environnante



Ville de Vittel

Balilage

21.700 km - dénivelé : 306 m - Carte IGN série bleue : 3318 Est VITTEL - 3318 Ouest Lamarche au 1/25000°





Ville de Vittel

Balisateur

Parcours

Sentier avec une petite partie boisée et de magnifiques points de vue sur le parc, They-sous-Montfort et Vittel

La randonnée débute dans le parc de Vittel. Le panneau de départ est situé sur la gauche, au début de l'allée longeant la Galerie Thermale.

1 - Se diriger vers la grande allée du parc, passage obligé derrière le témoin du 1er établissement thermal. Tourner à gauche, direction « Ermitage » (hôtel du club Med), longer l'hippodrome puis vous arriverez à la Tuilerie.

2 - Prendre à droite (petite côte) et tout droit jusqu'à la D 68.

3 - Traversez cette route, pour monter les escaliers et prendre à droite jusqu'au Ball-trap. Continuer tout droit jusqu'à la 2^e intersection.

4 - Poursuivre encore tout droit jusqu'à la sortie de la forêt. Attention à ne pas prendre ni de chemins à droite, ni à gauche. *Suivre le balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le N° 6 en rouge.*

5 - À l'intersection où se trouve le poteau en bois, prendre à gauche et tout droit jusqu'à la route D68.

6 - Traverser et prendre le chemin en face.

7 - À l'intersection, continuer tout droit.

8 - A la croisée des chemins, à gauche puis à la prochaine intersection encore à gauche jusqu'au village de They-sous-Montfort.

9 - À la chapelle, prendre à droite jusqu'à la sortie du village.

10 - *Attention soyez vigilant.* A cet endroit précis, il faudra prendre à gauche le chemin. Vous longez la maison quelques instants puis plus loin vous pénétrerez dans la forêt.

11 - Poursuivez votre chemin en suivant le *balisage plaquette carrée blanche avec deux ronds jaune et un triangle jaune avec le N° 6 en rouge.*

12 - À la deuxième intersection, prendre à droite. Continuer tout droit jusqu'à la quatrième intersection. (Vous êtes en haut du golf de 18 trous, le Peulin).

13 - Prendre à gauche de façon à redescendre tout le golf.

14 - Traversez la passerelle.

15 - Tournez à gauche de façon à longer les Jardins de la Terre.

16 - À la 2^e intersection, prendre à droite ; direction le Centre Équestre.

17 - À hauteur du Centre Équestre, tourner à droite et continuer jusqu'à la route D18.

18 - Sur votre gauche un petit chemin. Le prendre pour rentrer en forêt.

19 - À sa sortie, prendre à droite. Poursuivre sur le chemin quelques instants, puis *attention*

soyez vigilant au balisage, car vous prendrez un petit chemin sur votre droite pour rentrer en forêt. Continuer tout droit jusqu'à la route D18.

20 - Traversez la route et grimper la côte jusqu'au sommet. (magnifique point de vue sur Vittel), puis prendre à gauche.

21 - Au bout de ce chemin, prendre à droite le chemin de terre jusqu'à la route.

22 - Prendre à droite puis aussitôt à gauche sur la petite route qui vous mènera à la Chapelle Sainte Anne. Là aussi, magnifique point de vue sur la Vallée du Vair.

23 - À la chapelle, poursuivre tout droit pour rentrer en forêt.

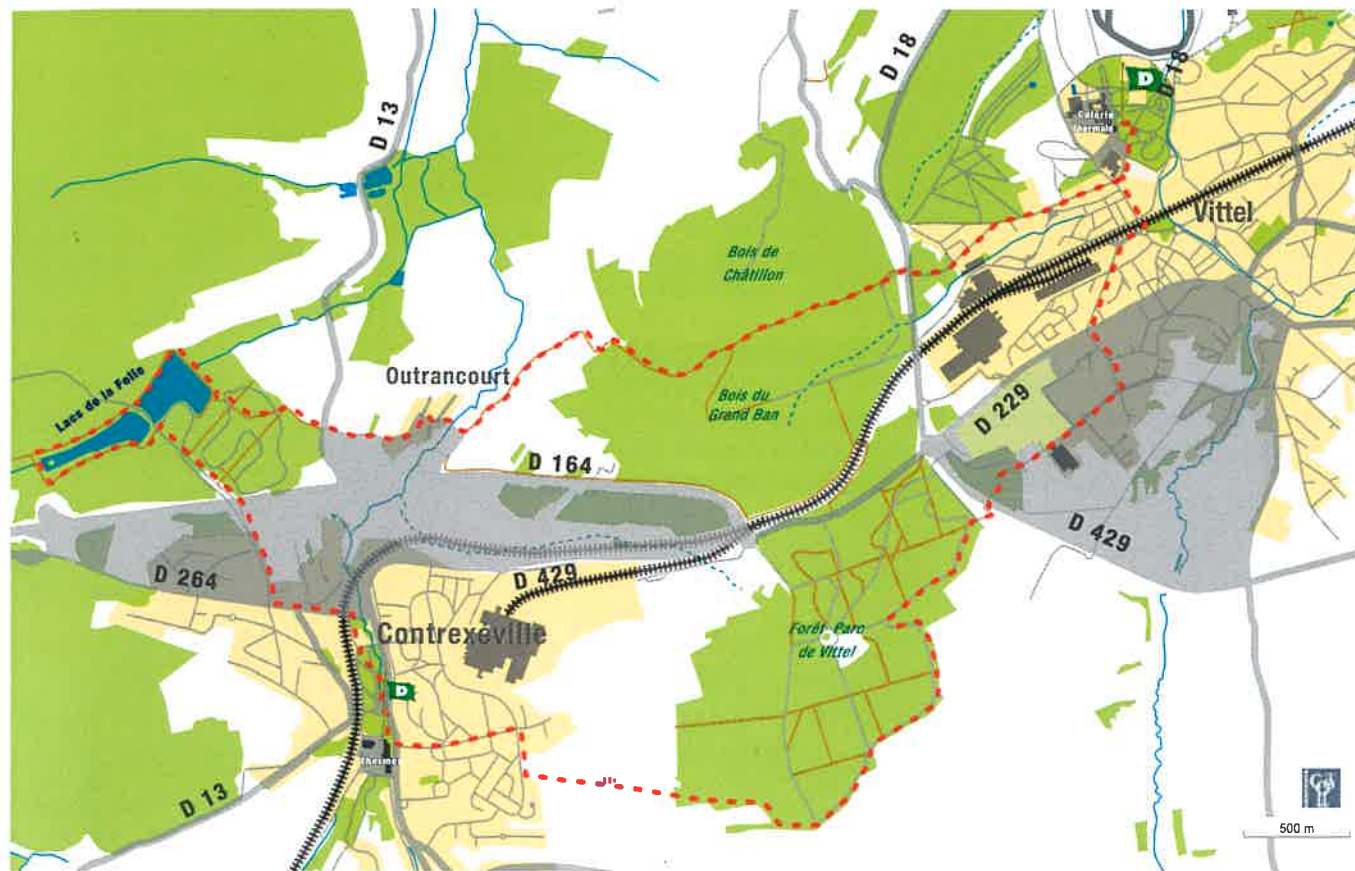
24 - À l'intersection, prendre à gauche. Suivre toujours le chemin principal jusqu'à la route D18. *Attention à ne pas trop prendre de vitesse car le chemin est aussi emprunté par les piétons.*

25 - Traversez la D18 puis prendre en face le chemin. Petite côte très raide.

26 - Au sommet, reprendre à gauche et tout droit jusqu'aux terrains de tennis du Club Med.

27 - Prendre à droite jusqu'à la barrière de garde. Vous êtes de retour dans le Parc de Vittel.

16.250 km - dénivelé : 189 m - Cartes IGN série bleue : 3318 Est VITTEL - 3318 Ouest Lamarche au 1/25000^e



CHARTE DU PRATIQUANT ET REGLES DE SAVOIR-VIVRE

Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(e).

Je maîtrise ma vitesse en toute circonstance.

Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires.

Je respecte la nature et les propriétés privées.

Je roule impérativement sur les sentiers balisés et ouverts au public.

Je m'interdis de rouler en sous-bois et dans les parcelles de régénération.

J'observe le code de la route en tout lieu et en toute circonstance.

J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et j'évite de partir seul(e).

J'informe des conditions météorologiques avant de partir.

Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi et je ne prends pas de risques inutiles.

J'emporte avec moi mon nécessaire de réparation, une trousse de première urgence et une carte détaillée du parcours.

RESPONSABILITES DE L'USAGER

Sur les sentiers ouverts au public, les randonneurs évoluent sous leur propre responsabilité.

Ils devront supporter leurs propres dommages résultant de l'inadaptation de leur comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles sur les itinéraires de randonnée. La responsabilité du randonneur est fondée sur les articles 1382 à 1385 du Code Civil.

Office de Tourisme de Vittel

Place de la Marne – BP 90011

88801 VITTEL cedex

Tel : 03 29 08 08 88

e-mail : infos@vitteltourisme.com



Offices de
Tourisme
de France



Ville de Vittel

Contrexéville
Cité de la nature vivante

Office de Tourisme du Parc Thermal

A l'entrée de la Galerie Thermale

88800 VITTEL

Tel : 03 29 08 18 68

JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES